



Parc national de la Guadeloupe

Rapport annuel d'activités
du service Biodiversité

Année 2010



Table des matières

I—Milieux forestiers	p.3
A—Suivi de l'avifaune	p.3
B—Etude sur le raton laveur	p.8
C—Les espèces invasives	p.9
D—Les placettes forestières	p.9
E—Inventaire et suivi des orchidées	p.10
II—Eaux continentales	p.12
A—Le réseau de suivi du peuplement des rivières	p.12
B—Résultat des pêches 2010	p.12
III—Milieux marins	p.14
A—Suivi des parties terrestres	p.14
1—Suivi de l'avifaune	p.14
2—Suivi des tortues marines	p.15
B—Suivi des parties marines	p.17
1—Le Grand Cul-de-Sac Marin	p.17
2—Les îlets Pigeon	p.18
3—Inventaire des spongiaires du Parc	p.20
IV—Projet de réintroduction du lamantin dans la baie du Grand Cul-de-Sac Marin	p.21
A— Contexte	p.21
B—Actions menées en 2010	p.21
1—Connaissance et suivi du site d'accueil	p.21
2—Coopération internationale	p.26
3—Mobilisation et adhésion de la population et des acteurs locaux	p.26
4—Etapas de validation du projet	p.27
V—Etudes et rapports	p.28
A—Inventaire des nouveaux îlets en cœur de parc	p.28
B—Etude sur le martin pêcheur à ventre roux	p.31
C—Préservation de l'iguane des Petites Antilles	p.31
VI—Activités pédagogiques	p.33
Annexe 1 : publications	p.34
Crédits	p.35

III—Milieux marins

2—Suivi des tortues marines

a—Suivi des pontes des tortues imbriquées *Eretmochelys imbricata* sur l'îlet Fajou

Temps consacré par les agents du Parc en jours : 8

Nombre d'agents concernés : 2

Sur l'îlet Fajou, un protocole de comptage de traces de la tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* qui permet d'estimer la dynamique de la population qui nidifie sur ce site a été suivi du 8 mai au 22 septembre. La réussite de l'éradication des mangoustes en 2001 permet de constater que les pontes des tortues ne sont plus détruites.

Résultats 2010 : 101 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées.



Photo Fabien Salles PNG



Photo Marion Patin

b—Suivi des pontes des tortues imbriquées *Eretmochelys imbricata* de nuit sur l'îlet Fajou

Temps consacré par les agents du Parc en nuits : 32

Nombre d'agents concernés : 32

En 2010 a été mis en place du 22 juin au 25 juin 2010, et du 28 juin au 1^{er} juillet 2010, 2 missions pour assurer le suivi des pontes d'*Eretmochelys imbricata* de nuit sur l'îlet Fajou. Ce suivi a pour objet de caractériser l'état des populations des tortues marines imbriquées nidifiant sur l'îlet Fajou. Il détermine la structure de la population (fidélité, génétique), l'aire de distribution (bague) et la récolte de données biologiques (mensuration, localisation des pontes). Cette étude s'inscrit également dans le plan de restauration des tortues marines des Antilles Françaises. Elle a été organisée avec la collaboration de l'association Kap Natirel. Au total 32 personnes ont participé (25 du Parc national de la Guadeloupe et 7 de l'association Kap Natirel).

Lors de cette mission, 6 nuits ont fait l'objet de suivis. Le nombre d'activités de ponte observées s'élève à 4, dont 2 conduisant à une ponte avec prélèvement et bague, une conduisant à une ponte sans bague ni prélèvement et une conduisant à un aller-retour sans essai de nid.



Photo Simone Mège PNG

III—Milieux marins

c—Suivi des traces de tortues luth à Deshaies et Nogent sur la Commune de Sainte-Rose

Nombre d'agents concernés : 2

Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des tortues luth avec la collaboration de l'association le GAIAC pour ce qui est des plages de Cluny de Sainte-Rose.

En 2010, les suivis sur les plages de Grande Anse à Deshaies et de Nogent à Sainte-Rose ont été effectués du 1^{er} février au 31 mars par le Secteur Marin, à raison d'une fois par semaine. A partir du 1^{er} avril, les agents du secteur de la Traversée ont participé aux suivis, ce qui a permis d'assurer une fréquence de 2 passages par semaine.

Résultats 2010 : 38 comptages ont été réalisés et 18 traces de tortues luth ont été inventoriées.



Photo Nicole Van Laere

d—Suivi des traces sur l'îlet Kahouanne

Nombre d'agents concernés : 3

En 2010, un protocole de comptage des traces des tortues qui nidifient sur l'îlet Kahouane a été suivi du 1^{er} juillet au 30 septembre 2011.

Résultats 2010 : 11 comptages ont été réalisés, 35 traces de tortues imbriquées et 19 traces de tortues vertes ont été inventoriées.



Photo Claude Lefebvre



Photo Eric Pigeault

III—Milieux marins

e—Protocole Scuba Tortues marines

Temps consacré par les agents du Parc en jours (saisie des données) : 3

Nombre d'agent concerné : 1

Dans le cadre du réseau des tortues marines pilotées par l'Association KAP NATIREL et la DIREN (désormais DEAL), le secteur du Grand Cul-de-Sac Marin joue un rôle de tête de réseau en tant que référent technique dans le GCSM. Il assure la synthèse des données dans le cadre du protocole Scuba Tortues marines réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin.

B—Suivi des parties marines

1—Le Grand Cul-de-Sac Marin

a—Suivi de l'écosystème récifal

Le dispositif de l'évolution temporelle des communautés récifales est effectué par des relevés quantitatifs d'espèces réalisés en plongée sous marine au niveau de trois stations. Les stations de suivi sont installées à -10m de profondeur dans la Passe à Colas, sur la pente externe en face du four à chaux de l'îlet Fajou et à Port-Louis (station de référence situé dans une zone soumise à une pêche intensive).

Le suivi est réalisé à raison de deux campagnes annuelles (une en saison chaude et l'autre en saison fraîche) par le laboratoire de Biologie Marine de l'UAG.

b—Suivi de l'écosystème des herbiers de phanérogames marines

Temps consacré par les agents du Parc en jours : 10

Nombre d'agents concernés : 5

Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de phanérogames marines. Deux stations de suivis sont installées entre 3m et 5m de profondeur en cœur du Parc National et une autre station est installée au nord de l'îlet Caret. Cette dernière est située dans une zone soumise à la pêche. Cette étude est réalisée par le personnel plongeur professionnel du Parc national.

Un rapport a été rédigé sur les résultats des trois premières années d'observations et peut être consulté sur le site du Parc national. Il a été supervisé au plan scientifique par Yolande et Claude Bouchon. D'après les tests réalisés, il n'existe pas de différence statistiquement significative entre les observations notées pendant les saisons sèches et les saisons humides. Donc, depuis l'année 2009, une seule campagne de suivi est réalisée au mois d'août. Un rapport faisant la synthèse des résultats depuis 2008 est en cours de rédaction.

Les résultats pour 2010 sont les suivants :

- ◆ 204 oursins blancs *Tripneustes ventricosus* ;
- ◆ 51 lambis *Strombus gigas* ;
- ◆ 11 étoiles de mer *Oreaster reticulatus*.

Enfin, une nouvelle station a été installée au sud de l'îlet Fajou dans une zone en cœur de parc.

V—Etudes et rapports

A—Inventaire des nouveaux îlets en cœur de parc

1—Le contexte

Le décret n° 2009-614 du 3 juin 2009, pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national de la Guadeloupe aux dispositions du Code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006, ajoute à la zone cœur de Parc entre autres territoires, les îlets Pigeon, à Kahouanne et Tête à l'anglais. Afin d'assurer la protection, la gestion et éventuellement l'aménagement de ces nouveaux territoires, il est indispensable d'établir un état des lieux initial de ces îlets. Ces inventaires doivent venir compléter les données existantes, recueillies dans le cadre d'études antérieures.

a—L'îlet Tête à l'Anglais

Il est situé à environ 3 km de la côte au nord de la Basse-terre et à 2 km de l'îlet à Kahouanne. C'est un îlet d'origine volcanique d'une superficie de 1,5ha. Il est classé ZNIEFF de type 1, (inventaire 1995, DIREN). Sa couverture végétale typique des milieux secs est dominée par des cactacées endémiques des Antilles et considérées comme rares en Guadeloupe (cactus cierge *Pilosocereus royenii*, raquette volante *Opuntia triacantha*) et des graminées. Il abrite de rares arbres dont le figuier maudit (*Ficus citrifolia*). Dans les falaises nichent la sterne fuligineuse (*Sterna fuscata*), la sterne bridée (*Sterna anaethetus*), le nodd brun (*Anous stolidus*), la sterne de Dougall (*Sterna dougallii*) et la sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) (Leblond, 2003). Le fou brun (*Sula leucogaster*) y est également nicheur. L'îlet est un dortoir pour les frégates superbes (Leblond, 2003). La faune et la flore de Tête à l'Anglais sont menacées par les brûlages, le ramassage des œufs de sternes et les débarquements de plus en plus fréquents des visiteurs.

b—L'îlet à Kahouanne

Cet îlet, situé à 1,6 km de la côte au nord de la Basse-Terre a une superficie de 19,9 ha, est classé ZNIEFF de type 1 (inventaire de 1995, DIREN). Il se caractérise par des paysages de falaises, mornes et plages. Il offre une grande diversité de milieux bien conservés :

- ♦ une forêt sèche semi-décidue composée de gommier rouge (*Bursera simaruba*), mancenillier (*Hippomane mancinella*), sapotillier-falaise (*Morisonia americana*), frangipanier (*Plumeria alba*) ;
- ♦ une mangrove à palétuviers blancs ;
- ♦ une pelouse à graminées ;
- ♦ une zone littorale rocheuse ou sableuse, lieu de ponte de tortues marines.

Par ailleurs, on note la présence d'une orchidée protégée (*Brassavola cucullata*). L'îlet abrite une colonie d'oiseaux marins (pélicans, sternes, frégates) et quelques parulines. L'anolis endémique des îlets à Kahouanne et Tête à l'Anglais (*Anolis kahouannensis*) est présent.

c—Les îlets Pigeon

Les îlets Pigeon, d'origine volcanique comprennent deux îlots dont la superficie totale est d'environ 8 ha pour le plus grand et 1 ha pour le petit (*Bouchon-Navaro et Bouchon, 1999*). Ils sont situés à environ 1,2 km au large de la plage de Malendure.

Crédits

Les personnes suivantes ont contribué à l'écriture et la mise en page de ce rapport d'activités :

Hervé MAGNIN
Chef du Service Biodiversité

Olivier CARLOTTI
Chargé de mission « Pédagogie de l'environnement—Suivi de la politique pénale »

Boris LEREBOURS
Chargé de mission « Biodiversité marine »

Simone MEGE
Chargée de mission « Milieu marin »

Marie ROBERT
Chargée de mission « Eaux continentales »

Guy VAN LAERE
Chargé de mission « Ecosystèmes forestiers »

Eudoxie JANTET
Chargée de mission « Valorisation scientifique »

Pour nous écrire

prenom.nom@guadeloupe-parcnational.fr
(sans les majuscules ni les accents)